

# **BILAN DES ÉCOSYSTÈMES TERRITORIAUX HYDROGÈNE : AVANCEMENT GLOBAL ET ENSEIGNEMENTS**

12 juin 2024



1

# L'hydrogène au sein des stratégies régionales de la transition énergétique

# La stratégie énergie-climat

- Votée en juillet 2018
- un scénario de rupture
  - 2030 : Réduire de près de 20 % la consommation énergétique régionale et multiplier par 2 la quantité d'énergie renouvelable sur le territoire
  - Tendre vers une région 100 % EnR et zéro Carbone en 2050.
- Les filières prioritaires d'ENRR sur lesquelles la Région souhaite faire porter l'effort sont :
  - les géothermies profonde et superficielle,
  - les énergies de récupération,
  - le solaire photovoltaïque,
  - la biomasse,
  - la micro hydroélectricité,
  - **l'hydrogène.**

# La stratégie « Île-de-France Territoire hydrogène »

- Délibération de novembre 2019
- Création d'un « Club hydrogène » pour construire des synergies entre les projets et participer à la structuration de la filière
- Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Innovation et structuration de la filière Hydrogène » pour faciliter le développement et l'interopérabilité de stations accessibles.

2

# Les dispositifs d'accompagnement

# AAP Développement des énergies renouvelables électriques

- Candidats éligibles
  - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).
  
- Projets éligibles
  - photovoltaïques en injection ou en autoconsommation ;
  - **production et de distribution d'hydrogène d'origine renouvelable et de récupération** ;
  - production d'hydro électricité ;
  - autres EnR
  
- *Accompagnement financier*
  - jusqu'à **30% du montant** TTC ou HT en cas de récupération de la TVA, **plafonnée à 2.000.000 €**

# AMI Innovation et structuration de la filière hydrogène

- Candidats éligibles
  - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).
- Objectif de **lever les freins au développement d'un réseau opérationnel de distribution de l'hydrogène** par :
  - le développement de stations ouvertes à terme avec une répartition spatiale en fonction des besoins et des stations déjà existantes,
  - le développement de stations multi-énergies
  - la fourniture d'hydrogène en interopérabilité (350 et 700 bars),
  - l'organisation de l'universalité des paiements,
  - la possibilité de conversion d'une station propriétaire en une station ouverte au public et interopérable,
  - Plus largement, les innovations facilitant le développement de la filière hydrogène et son utilisation
- *Accompagnement financier* : jusqu'à 30 % du montant, plafonné à 400.000 euros

# Dispositif Véhicules propres

**Dispositif d'accompagnement pour l'achat de véhicules électriques, hydrogène ou gaz.**

Candidats éligibles

- Entreprises ayant leur siège en Île-de-France, comptant au plus 50 salariés,
- Communes franciliennes de moins de 10.000 habitants

*Accompagnement financier :*

- 15.000 euros pour les voitures, véhicules spécialisés, inférieur à 3,5 tonnes,
- 30.000 euros pour les camionnettes, camions et tracteurs routiers

Cette aide est cumulable avec toute aide publique donnée sur le territoire francilien.

L'ensemble des aides publiques reçues pour cet achat ne doit pas dépasser 50% du prix total du véhicule. La location, ainsi que les véhicules d'occasion achetés auprès de particuliers, ne sont pas éligibles à ce dispositif.

# Aide aux études

- Candidats éligibles
  - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).
- Aide aux études de faisabilité technique, économique, financière, juridique,

## *Accompagnement financier*

jusqu'à 50% du montant TTC ou HT en cas de récupération de la TVA, plafonnée à 50 000€.

# Bilan des aides régionales

- 18 projets subventionnés, dont :
  - H2 Créteil Vallée Sud Hydrogène
  - Hysetco Hynamics
  - Last Mhyle IdHYfix
  - FenHYx HYTII-Seine
  - Fillndrive Hyllabé
  - SDESM TinHy
  - H24FP H2BYCOL
  
- Près de 21 000 000 € de subvention votée depuis 2020

# L'hydrogène inscrit dans les planifications régionales

- Le SDRIFE – schéma directeur environnemental- en cours de révision avec les objectifs, ZEN (zéro émissions nettes) et ZAN (zéro artificialisation nette),
- Le SRCAE (Schéma régional climat air énergie) en cours de révision,
- Le plan des Mobilités d'Île-de-France, en cours de révision,
- Le Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions sur l'Axe Seine, en cours d'élaboration,
- le SRDEII – schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

# La SEM Île-de-France Investissements et territoires :

## l'outil patrimonial de la Région pour maintenir une industrie forte en Île-de-France

Créée en 2020, la SEM IdF Investissements & Territoires investit dans des actifs immobiliers atypiques, en complément du marché.

En lien avec les territoires, elle vise à **favoriser l'implantation d'entreprises en Île-de-France**, monter des tours de table d'investisseurs publics/privés et **accélérer la transition énergétique**.

### Quelle est la nature de l'accompagnement ?

- Investissements dans des actifs immobilier ou projets d'énergies renouvelables (apport en fonds propres, quasi-fonds propres)
- Rénovation (AMO, MOD, MOC, MOE)
- Conseil / accompagnement d'acteurs publics ou privés dans leurs projets immobiliers

### Gouvernance :



# Smart Implantation

pour trouver le meilleur lieu où installer mon activité en Île-de-France

Un service régional en ligne destiné aux entreprises en recherche de locaux mais aussi aux territoires et agences d'attractivité, aménageurs, développeurs et promoteurs du territoire qui souhaitent valoriser leurs offres immobilières et foncières.

## Principaux objectifs :

- **Simplifier le parcours résidentiel des entreprises**
- **Valoriser l'offre territoriale et l'offre de biens** des professionnels dans la Région grâce à des données écosystémiques (transports, environnement économique etc.)
- **Fournir un outil de dialogue entre l'aménagement et le développement économique**
- **Ouvrir l'aménagement au grand public** en facilitant l'implication des Franciliens de la conception jusqu'à la concrétisation d'un projet de territoire



# Vos contacts

Service Air, Climat, Energie/Direction de l'Environnement/  
Pôle Agriculture, Ruralité et Transition Ecologique

Véronique CHARBEAUX [veronique.charbeaux@iledefrance.fr](mailto:veronique.charbeaux@iledefrance.fr)

## MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Conseil régional d'Île-de-France  
8 boulevard Victor Hugo  
93400 Saint-Ouen

